



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Toulon. hceres-02026953

HAL Id: hceres-02026953

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026953>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, langues, territoires

Établissement déposant : Université de Toulon

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation apparaît comme une licence *Langues Etrangères Appliquées (LEA)* classique. L'objectif annoncé est de parvenir à la maîtrise de deux langues vivantes dont l'anglais, tout en acquérant des notions d'une troisième langue. Elle comporte aussi le complément en notions civilisationnelles ainsi que les matières d'application en droit, marketing, gestion, technologies de l'information et de la communication. C'est à partir de la deuxième année qu'intervient une spécialisation qui correspond aux domaines professionnels visés : tourisme et échanges internationaux, information et communication, langue et traduction, français langue étrangère et enseignement. C'est en deuxième année aussi qu'intervient la troisième langue ; on notera le choix particulièrement riche : chinois, arabe, espagnol, italien, allemand, russe.

Ainsi cette licence, si elle a une forte composante professionnalisante, n'est pas pensée en termes d'une embauche immédiate mais plutôt comme une étape pour les étudiants souhaitant travailler dans le tertiaire, le monde de l'entreprise ou les collectivités territoriales, qui poursuivront leurs études en master.

Les cours s'effectuent en présentiel (en site initial classique) au sein de l'UFR (Unité de formation et e Recherche) Lettres et Sciences humaines localisée à Toulon.

Analyse

Objectifs
<p>C'est une licence <i>LEA</i> des plus classiques : l'apprentissage de deux langues étrangères, dont l'anglais, à niveau équivalent, auquel s'ajoute une troisième langue vivante en débutant. L'objectif est professionnel dès le semestre 4 (deuxième année) avec quatre parcours de spécialisation professionnelle.</p> <p>A l'appui de cette professionnalisation, outre les matières d'application, l'étudiant doit suivre deux séjours obligatoires à l'étranger. Le premier, en deuxième année, s'inscrit dans le cadre d'un « projet linguistique », le second, en troisième année, prend la forme d'un stage en entreprise.</p> <p>Les connaissances comme les compétences attendues correspondent bien aux objectifs professionnels. L'introduction de projets tuteurés est à l'étude avec les entreprises locales ou régionales pour renforcer les liens avec le monde professionnel.</p>
Organisation
<p>La première année est en tronc commun avec des unités d'enseignement d'anglais, de matières d'application et des matières transversales. Dès le semestre 1 sont dispensés des cours de droit, de bureautique et d'économie.</p> <p>A partir du semestre 4 la spécialisation intervient sous forme de 4 parcours (<i>Tourisme et échanges internationaux, Information et communication, Langue et traduction, Français langue étrangère et enseignement</i>).</p> <p>Une troisième langue, enseignée à partir de la deuxième année, est choisie dans une gamme très large.</p> <p>Complétant le dispositif, on trouve un projet linguistique d'un mois à la fin de la L2 et un stage professionnel en entreprise à la fin de la L3.</p>

Positionnement dans l'environnement

La situation de l'université de Toulon explique le choix d'orienter la formation vers les métiers du tourisme. Les origines professionnelles des intervenants sont variées : tourisme, métiers juridiques, traduction. Reste à développer des partenariats dans le cadre des projets tuteurés. L'organisation annuelle d'une « Journée des métiers », qui a réuni quatre conférences en 2016, permet aux étudiants de rencontrer des acteurs des différents secteurs. En revanche, le dossier est muet quant à la place de cette formation au regard d'autres formations comparables ; on ne parle en outre ni de laboratoires, ni d'écoles doctorales. La formation semble justifiée par la situation spécifique de la région toulonnaise.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 50 % d'intervenants extérieurs, témoignant des efforts d'ouverture et de professionnalisation de la formation. On compte 32 enseignants de l'université (assurant 48 % des cours) ; 14 intervenants professionnels (11% des cours) ; 19 vacataires, issus de l'enseignement secondaire (31 % des cours). On notera tout au plus que les chiffres de pourcentage des cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques ne tombent pas juste puisqu'on arrive à un total de 90 %. Les responsabilités sont bien ventilées entre 4 responsables pédagogiques, 4 responsables de projets linguistiques, 4 responsables des stages professionnels, 4 responsables des séjours Erasmus, 1 responsable de la préparation au certificat d'informatique C2. Les titulaires de l'équipe pédagogique se réunissent tous les mois, toute l'équipe se réunit à la rentrée et à la fin de l'année. Les rédacteurs du dossier estiment que l'équipe manque de titulaires, notamment en raison des besoins d'encadrement des étudiants partis en stage dans les pays anglophones (65 étudiants) ; il serait utile par ailleurs d'adjoindre à l'équipe un Professeur Agrégé en anglais et en espagnol.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont stables depuis 2010-2011 ; ils sont supérieurs à 400 étudiants, avec un pic de 442 en 2014-2015. Cette formation ne vise pas une embauche immédiate, aussi l'université de Toulon présente-elle 9 masters accessibles aux diplômés de la licence *LEA*, dans des domaines qui vont du tourisme à la littérature/civilisation en passant par l'enseignement. Cette licence donne accès bien entendu à tous les masters *LEA* dispensés en France. En L2, les étudiants peuvent choisir d'intégrer plusieurs licences professionnelles (LP) locales comme les LP *Management de projets touristiques durables* ou *Management de projets artistiques et culturels*. Aucune donnée statistique n'est fournie sur l'insertion professionnelle car il y a un faible taux de réponse aux questionnaires ; d'autant que les $\frac{3}{4}$ des diplômés poursuivent leurs études, conformément aux objectifs annoncés qui n'envisagent pas une embauche immédiate.

Place de la recherche

La recherche n'est pas pertinente pour une Licence *LEA*. Les étudiants bénéficient tout simplement de l'expérience des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique qui ont une activité régulière de publication. La recherche spécifiquement *LEA* pourrait se développer si l'on créait un master *LEA* spécifique, lequel fait défaut à l'université de Toulon.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation se présente de deux façons qui constituent une progression logique. Tout d'abord les compétences générales associées aux formations *LEA* (techniques de communication orale et écrite dans les langues de référence, rédaction de documents commerciaux, techniques de marketing et maîtrise des outils bureautiques) ont une utilité professionnelle indéniable. Puis, en deuxième année, les étudiants choisissent une spécialité professionnelle parmi quatre : Tourisme et échanges internationaux, Information et communication, Langue et Traduction, Français langue étrangère et traduction. Sur les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), la licence *LEA* correspond aux métiers suivants : traduction interprétariat, secrétariat trilingue, accueil touristique, communication, journalisme et info média, enseignement général du second degré, recherches en sciences de l'homme et de la société. Pour renforcer la spécificité professionnelle, il est question de rétablir les projets tuteurés qui existaient déjà entre 2008 et 2011 et qui prenaient la forme d'une mission professionnelle au service d'un entrepreneur régional.

Place des projets et des stages

Le projet linguistique obligatoire d'une durée d'un mois à la fin de la L2, qui permet de s'imprégner de la culture d'un pays en milieu professionnel, est une des spécificités de la formation. Cependant la pièce maîtresse reste le stage obligatoire d'une durée de deux mois à l'étranger, assorti d'un rapport et d'une soutenance, qui a lieu en 3ème année. Il est indispensable pour obtenir le diplôme.

Les étudiants peuvent participer en outre à l'organisation annuelle de la « Journée des métiers » qui fait l'objet d'une évaluation de la part d'un enseignant encadrant.

Il existe aussi des participations facultatives comme les activités de l'association SOLEA en lien avec des thématiques sociales et culturelles.

Cependant ces projets nécessiteraient la participation d'un deuxième encadrant ; il faudrait en outre davantage d'enseignants pour assurer la soutenance orale des rapports de stage en pays anglophone.

Place de l'international

Par essence, la licence LEA est ouverte à la dimension internationale.

Le dispositif central se compose de deux séjours obligatoires à l'étranger (le projet linguistique et le stage), dont l'un d'eux seulement en aire anglophone

Le stage obligatoire se déroule notamment aux Etats-Unis, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Grande Bretagne, au Nicaragua.

Il existe plusieurs accords destinés à faciliter la mobilité. Tout d'abord le programme Erasmus (c'est le département LEA qui fournit, dans ce cadre, le plus grand nombre d'étudiants sortants) qui repose sur des conventions avec 22 universités étrangères. Une quinzaine d'étudiants accomplissent au moins un semestre d'études dans une université étrangère et réciproquement, l'université de Toulon accueille une dizaine d'étudiants étrangers.

Il existe d'autres formules, comme celles signées avec deux universités aux Etats-Unis.

Cependant la mobilité sortante est freinée par les charges financières et le suivi assuré volontairement par les enseignants est particulièrement lourd. On peut citer comme inconvénient supplémentaire l'incompatibilité des programmes des universités d'accueil qui ne correspondent pas toujours à ceux de la LEA de Toulon.

Des professeurs étrangers sont régulièrement invités en partenariat avec le laboratoire Babel (EA 2649). Le département prévoit aussi de développer des doubles diplômes en partenariat avec des universités étrangères, notamment en Italie, en Espagne et en Russie.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement des étudiants est essentiellement local.

La présence d'enseignants du département lors des salons et des forums de métiers comme lors des journées portes ouvertes au cours desquelles les lycéens peuvent assister à des cours et poser des questions, sont autant d'éléments propices à susciter des vocations.

Les futurs étudiants peuvent également se renseigner auprès du Service d'accompagnement en orientation et insertion (SAOI).

Les nouveaux inscrits bénéficient d'une réunion d'information, ils peuvent se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques et même rencontrer les enseignants sur rendez-vous.

En première année, des matières transversales obligatoires (techniques d'expression, culture générale, méthodologie documentaire) permettent d'améliorer le niveau des étudiants. En première année, le Projet personnel étudiant (PPE) et les ateliers d'orientation permettent aux étudiants de réfléchir à leur avenir professionnel.

Il est question également de proposer des bonus aux étudiants engagés dans des activités sportives ou associatives. Ces dispositifs semblent sérieux et bien organisés, même s'il n'existe pas de tutorat.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les cours se font en présentiel. Il n'y a pas de dispositif particulier pour l'alternance ; on trouve les aménagements habituels pour les salariés, les handicapés et les sportifs de haut niveau en termes de cours et d'exams.

Les procédures pour la validation des acquis et de l'expérience (VAE) existent et permettent à quelques étudiants tous les ans de s'en prévaloir. Les cours de première année ont ouverts chaque mardi aux élèves des classes préparatoires. Deux ou trois étudiants sont accueillis tous les ans au titre de la formation continue.

Il existe différents dispositifs concernant le numérique : au 1^{er} et 2nd semestre chaque étudiant reçoit 18h de formation en bureautique ; l'étudiant peut obtenir le certificat C2i grâce à des cours en L2 sur deux semestres ; les enseignants ont recours à des plateformes numériques comme Moodle, sur lesquelles ils peuvent déposer des supports de cours, des documents, des questionnaires, etc. Les étudiants de leur côté bénéficient de dispositifs innovants comme le Flipped Classroom où ils préparent eux-mêmes le cours avant d'assister au cours de l'université.

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est classique : deux sessions d'examens, obtention de la licence reposant à la fois sur la capitalisation de 180 ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) et sur la validation du projet linguistique de L2 et du stage de L3. Les examens se déroulent soit en examen final, soit en contrôle continu, soit selon un mélange des deux procédures. Les semestres 4 et 6, correspondant au projet et au stage, sont intégralement validés en contrôle continu. La compensation s'applique entre ECUE (éléments constitutifs d'une unité d'enseignement), UE (unités d'enseignement) et années. Ce dernier dispositif pose problème, car les UE en langue ou en matière d'application peuvent être validées grâce à des notes plus fortes dans des disciplines optionnelles.</p> <p>Le directeur des <i>LEA</i> désigne un président de jury qui réunit 4 membres.</p> <p>Il est possible sur demande d'obtenir le diplôme intermédiaire de DEUG Arts, lettre, langues, mention <i>LEA</i>.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il est fait mention d'un portefeuille de compétences rendant compte d'une bonne maîtrise de deux langues étrangères dans le secteur professionnel choisi. Les modalités de contrôle (contrôle continu, rapport de stage) sont citées comme des éléments supplémentaires de suivi.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les services centraux assurent le suivi des étudiants mais les résultats sont trop fragmentaires en raison du nombre insuffisant de réponses aux questionnaires. De plus, ce suivi permettrait de connaître tant les masters de destination que l'éventuelle insertion professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de vacataires socio-professionnels et de représentants de l'environnement socio-économique et comprenant également deux délégués étudiants, se réunit tous les ans. Différentes questions sont abordées ; la maquette a été modifiée en conséquence, notamment par l'ajout de davantage d'heures de gestion financière et de cours de matières transversales. Une évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place par l'université.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'architecture est solide, notamment en termes d'acquisition de compétences linguistiques et professionnelles sur trois ans avec une première année en tronc commun.
- Le projet linguistique et le stage professionnels sont des atouts indéniables.
- L'équipe pédagogique, composée pour moitié d'enseignants de toute catégorie et pour moitié de professionnels, est solide et motivée.
- La dimension internationale est valorisée grâce au semestre d'études à l'étranger et au stage.

Points faibles :

- La formation souffre d'un sous-encadrement, notamment en titulaires, compte tenu des nombreuses tâches d'encadrement et de suivi.
- Le dispositif de suivi est insuffisant.
- La formation gagnerait à introduire le facteur recherche, en s'associant aux laboratoires existants, dans l'attente d'un véritable master *LEA*.

Avis global et recommandations :

La formation est solide, mais elle aurait besoin d'un encadrement renforcé du fait de l'augmentation importante de tâches, notamment les suivis de stages, qui incombent aux enseignants. L'introduction d'une initiation à la recherche spécifiquement *LEA* serait souhaitable dans la perspective de la création d'un master *LEA*. La formalisation d'un dispositif de suivi efficace serait également un atout.

Observations de l'établissement

La Garde, le 11 Mai 2017

EB/ KBC / 2017 n° 076

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur

Jean-Marc GEIB

Département d'évaluation des formations

HCERES

Objet : Evaluation Licence Langues étrangères appliquées

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de la Licence Langues étrangères appliquées. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous faisons part, ci-dessous, des observations de portée générale du responsable de la formation.

« Nous avons pris connaissance du rapport rédigé par le HCERES au sujet de la Licence Langues Étrangères Appliquées de l'Université de Toulon, dans le cadre de la campagne d'évaluation 2016-2017. Nous vous remercions pour vos remarques sur ce diplôme et nous tenons à vous apporter les précisions suivantes concernant les trois points faibles de la formation LEA.

- 1. Nous avons une équipe pédagogique très dynamique avec des enseignants titulaires qui enseignent dans toutes les autres formations de l'UFR. Cette polyvalence nous donne une place centrale dans la vie de l'UFR et nous permet de renforcer notre diplôme ainsi que d'orienter nos étudiants vers les autres formations s'il y en a besoin. Nous aurons un enseignant-chercheur en espagnol qui prendra en charge les CM de grammaire en L1 à la rentrée 2017. Nos collègues italianistes ont proposé des changements importants dans la spécialisation « Études Politiques et Communication » pour l'accréditation qui sont très prometteurs et les impliqueront pleinement dans le diplôme. Nous espérons aussi avoir un enseignant-chercheur du département de Lettres Modernes qui interviendra dans la spécialisation Langue et Traduction. L'importance des enseignants vacataires dans notre diplôme ne peut pas être niée. Nous avons plusieurs enseignants du secondaire qui facilitent la transition des lycéens vers les cours universitaires. Nous devons les remercier pour leur implication dans le diplôme et en être fiers.*

2. *Nous aimerions suivre de plus près les étudiants dans leurs parcours professionnels, mais ce travail incombe à un service central de l'université. Néanmoins les étudiants en LEA créent un profil LinkedIn en deuxième année. Ceci nous permet d'avoir une idée non-officielle de leurs parcours professionnels et leur sert à améliorer leur visibilité professionnelle.*

Nous n'avons pas encore de Master LEA, mais nos spécialisations sont orientées vers les autres Masters de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, voire de l'UFR Ingémédia ou Sciences Economiques. Bien que la formation LEA à Toulon soit une licence et ne soit donc pas directement liée à un laboratoire ou une école doctorale, la question de la recherche en LEA intéresse évidemment l'équipe pédagogique. Cette année deux enseignants-chercheurs assisteront au Congrès ANLEA à Toulouse dont le thème principal sera le développement de la recherche en LEA, et deux enseignants (dont moi-même), y ont assisté l'an passé. »

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN
Président de l'Université de Toulon